



COMITE DE SAVOIE DE JUDO



MASTER DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL N°2 BENJAMINS et BENJAMINES SAISON SPORTIVE 2022/2023

LE DIMANCHE 22 JANVIER 2023 POUR LES 2011 et 2012
SALLE OMNISPORTS – ALLEE ST EXUPERY – 73100 GRESY SUR AIX

Organisation

Cette manifestation est organisée par le Comité de Savoie.

Renseignements auprès de NICOLAS RUIZ (judoruiz.ruiz@gmail.com – 06 60 49 43 38)

Objectifs

Le Master Benjamin(e)s est un circuit de plusieurs tournois leur permettant d'avoir un objectif durant la saison. Il permet d'installer une dynamique pour cette population. Il offre aussi aux benjamin(e)s moins performants et aux benjamin(e)s ceinture jaune la possibilité de participer à des animations et de s'exprimer. Il doit permettre aux enfants de compléter leur découverte de la compétition dans une atmosphère saine et sans pression sur les participants. De l'engagement à la remise des récompenses, le judoka doit être dans un contexte éducatif. Cette compétition est sous la responsabilité du comité départemental et est gérée techniquement par le conseiller technique fédéral du comité de Savoie de judo.

Qualification

Chaque judoka classé dans les 4 premiers (2 troisièmes) obtiendra des points proportionnels à son classement (1er : 10 pts, 2ème : 6 pts, 3ème : 4 pts, 5ème : 2 pts, participation : 1 pt). Un classement général par club et un classement général par catégorie seront mis en place et envoyés par email.

Les masters départementaux serviront aussi de support technique et sportif pour la sélection régionale individuelle 2022/2023 suite à la phase départementale individuelle 2022/2023.

Pesée

Pesée benjamins garçons : **9h à 9h30** et Pesée benjamines filles : **10h30 à 11h. PAS DE TOLERANCE DE POIDS**

Catégories de poids Benjamines : -28Kg -32Kg -36Kg -40Kg -44Kg -48Kg -52Kg -57Kg -63kg +63Kg

Catégories de poids Benjamins : -26Kg -30Kg -34Kg -38Kg -42Kg -46Kg -50Kg -55Kg -60Kg -66Kg +66Kg

Accompagnement

L'accompagnant ne peut intervenir et parler à son athlète qu'entre le matras et le hajime.

Engagements

Compétition gratuite. Chaque combattant devra être inscrit sur extranet. Aucune exception ne sera faite.

(Pas d'inscription le jour même, ni remplacement d'un combattant absent par un combattant non inscrit).

Les inscriptions se font **exclusivement** via l'extranet de la fédération. **Clôture des inscriptions : le jeudi 19/01/2023.**

Ceinture jaune minimum. Deux années de licence dont celle de l'année en cours. Passeport de moins de 8 ans.

Certificat médical en règle et mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo, ju-jitsu, en compétition (obligatoire).

Organisation

Le tournoi se déroule selon le règlement de la FFJDA, sur **six surfaces** de tapis réglementaires. Temps de combat 2'.

La compétition se déroule sous forme de tableau à repêchage systématique ou sous forme de poule + tableau sans repêchage. En cas de sureffectif, certaines catégories pourront être dédoublées. L'objectif de ce système est de permettre à chaque benjamin(e) de faire au moins 2 combats par tournoi.

Un échauffement collectif sera organisé.

Récompenses

Le podium de chaque catégorie sera récompensé. La remise s'effectuant au fur et à mesure que les catégories se terminent.

Arbitrage

L'arbitrage se déroule suivant les règles de la FFJDA en vigueur pour 2022/2023.

6 arbitres et 6 commissaires sportifs en titre seront comptés dans la répartition annuelle envoyée aux clubs. Il sera possible au club support de rajouter ou de demander aux autres clubs des arbitres et commissaires sportifs en formation la saison en cours. Les arbitres ou commissaires sportifs de club ne seront plus acceptés, tout comme les arbitres ou commissaires sportifs en titre mais inactif (donc n'ayant pas participé au stage d'arbitrage). Comme toute animation départementale, l'arbitrage est placé sous la responsabilité de la commission départementale d'arbitrage.

Cas non prévu au règlement

En cas de problème survenant au cours du tournoi seuls les responsables du comité d'organisation seront habilités à les résoudre

